à la même table que lui, ont pris et mangé le corps de leur maître. Tout cela est monstrueux. D'ailleurs, la doctrine de la transsubstantiation ne remonte pas à la primitive Eglise, et ne peut pas s'appuyer sur l'autorité de la tradition universelle. Sous sa forme actuelle, elle date du milieu du XIe siècle. En général, la cène était considérée, dans les premiers temps, à la fois comme un mémorial du sacrifice accompli par Jésus pour le salut du monde, et comme un symbole de l'union mystique des chrétiens avec leur maître. Plus tard, quand vint l'époque de la réflexion, deux opinions se produisirent : les uns admirent une relation matérielle entre les éléments de l'*eucharistie* et le corps et le sang du *Logos*; les autres continuèrent à ne voir dans ses éléments que des symboles, et les Alexandrins ne voulurent jamais reconnaître dans la cène que la présence spirituelle du Christ.

Cependant, vers le IVe siècle, cette opinion fut abandonnée et la doctrine de la présence substantielle l'emporta; mais l'ancienne manière de voir compta longtemps encore des partisans. Eusèbe, dans sa *Démonstration évangélique*, Grégoire de Nazianze, Augustin, ne considéraient les éléments de la cène que comme des signes, des types, des figures, et ne reconnaissaient dans ce sacrement qu'une présence spirituelle du Christ. Le pape Gélase, qui vivait à la fin du Ve siècle, n'est pas moins explicite à ce sujet. Pour lui, il n'y a pas de changement de substance ou de nature dans les espèces sacramentelles, qui restent du pain et du vin. Facundus d'Hermiane, Bède le Vénérable, Alcuin, le concile de Constantinople de 754, s'accordent à repousser la doctrine de la présence substantielle et réelle, pour se ranger à celle de la présence symbolique ou spirituelle.

Au moyen âge, même après que Paschase Radbert eut formulé la transsubstantiation, la discussion resta longtemps ouverte sur cet important sujet. Tandis que les scolastiques inclinaient du côté du moine de Corbie, les mystiques s'attachaient, en général, à la doctrine d'une présence spirituelle. Wiclef embrassa de son côté la même opinion.

Les réformateurs combattirent tous la transsubstantiation; mais Luther y substitua un dogme qui n'est ni moins contradictoire ni moins incompréhensible. D'après lui, le pain et le vin restent ce qu'ils étaient, mais le corps et le sang réels du Christ s'y mêlent d'une manière mystérieuse. C'est ce qu'on appelle la consubstantiation. Luther avait cru corriger ainsi ce qu'il y a d'absurde dans la doctrine catholique; mais grande était son illusion. Qu'est-ce qu'un corps invisible, impalpable, qui échappe enfin à toutes les conditions des corps? Aussi ne faut-il pas s'étonner que cette conception ait rencontré de l'opposition même parmi les adeptes de la Réforme. Zwingle, Capiton, Bucer, tous les réformateurs de l'école d'Erasme ne croyaient qu'à la présence spirituelle. « Je crois, dit Zwingle, que dans la sainte cène d'*eucharistie*, c'est-à-dire d'actions de grâces, le vrai corps du Christ est présent par la contemplation de la foi; c'est-à-dire que ceux qui rendent grâces à Dieu pour le bienfait qu'il nous a donné en son fils reconnaissent que Christ a revêtu un vrai corps, qu'il a vraiment souffert, vraiment lavé nos péchés par son sang, et ainsi toute chose faite par le Christ leur est rendue présente par la contemplation de la foi. Mais que le corps du Christ, essentiellement et réellement, c'est-à-dire son propre corps mortel, soit présent dans la cène, mangé par notre bouche et déchiré par nos dents, comme le disent les papistes et quelques autres qui regrettent les oignons d'Égypte, non-seulement je le nie, mais encore j'affirme que c'est une erreur contraire à la parole de Dieu. » C'est en effet sur ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, que portait alors toute la discussion, et que les partisans de la transsubstantiation, de la consubstantiation et de la présence spirituelle appuyaient leurs vues particulières. Œcolampade défendit cette dernière opinion avec tant de vigueur, de logique et de science qu'Erasme avouait que les élus eux-mêmes pourraient s'y laisser prendre. En général, tous les réformateurs interprétaient ainsi les paroles de l'institution : Ceci représente mon corps, ceci est le signe de mon corps. D'après le mystique Schwenkfeld, ces mots offraient une autre signification. Cette phrase, à son avis, doit être renversée et elle signifie : Mon corps, qui est livré pour vous, est ceci, à savoir ce pain rompu et mangé; ou, en d'autres termes : Mon corps, qui est livré pour vous, est et doit être pour vous ce qu'est le pain que je vous distribue, à savoir un véritable aliment de l'âme, comme le pain est l'aliment du corps. Schwenkfeld admettait d'ailleurs la présence spirituelle du Christ, dont le corps et le sang sont mangés, suivant son expression, par les dents spirituelles de la foi. Calvin, pour réconcilier les partisans de Luther et ceux de Zwingle, essaya d'une nouvelle formule où il est question de manducation spirituelle, et où il déclarait que le Christ n'est pas seulement présent en figure dans la sainte cène, mais qu'il y est réellement et substantiellement pour le croyant. Ce sont des subtilités que nous ne comprenons plus aujourd'hui, des mots qui hurlent de se voir ensemble. Qu'est-ce que le corps de Jésus-Christ qui n'est réellement présent que pour le croyant? Qu'est-ce que manger spirituellement un corps? Ce compromis a eu le sort de tous les compromis : il a été vite condamné et oublié. Pour fonder quelque chose de durable, la première condition est d'obéir aux lois de la logique. Aussi la théorie de Zwingle sur la présence spirituelle du Christ dans la sainte cène est-elle aujourd'hui à peu près universellement adoptée dans les Eglises protestantes; la sainte cène n'est plus considérée que comme un mémorial, un symbole, une commémoration de la mort de Jésus-Christ, et, s'il est encore question de la présence spirituelle, c'est d'une manière tout à fait subjective, c'est uniquement pour les croyants; c'est enfin, comme le disait Zwingle, que, par la contemplation de la foi, le fidèle jouit de la présence spirituelle du Christ. Il y a loin de cette conception aux théories matérialistes de l'Eglise catholique et de Luther et aux accommodations de Calvin.

Après avoir entendu successivement, sur l'important sujet de l'*eucharistie*, deux docteurs religieux, l'un catholique, l'autre protestant, nos lecteurs nous permettront de dire un dernier mot au nom du *Grand Dictionnaire*. Nous ne reviendrons pas sur les décisions des conciles antérieurs au XIe siècle : elles furent sans doute susceptibles d'être entendues de plusieurs manières, puisqu'elles ne purent empêcher les dissidences de se faire jour, et l'on peut en dire autant des doctrines professées par les Pères durant les dix premiers siècles; mais nous chercherons à nous expliquer à nous-mêmes, en nous plaçant à un point de vue purement humain, pourquoi l'enseignement de l'Eglise sur la présence réelle resta si longtemps vague, susceptible de plusieurs interprétations opposées, et pourquoi, enfin, ce grand corps religieux jugea nécessaire de fixer tous les doutes en adoptant franchement l'opinion la plus radicale, celle qui semblait fouler aux pieds les principes les plus élémentaires de la raison. La religion chrétienne, pour se faire dans ce monde la place qu'elle y voulait occuper et qu'elle a réellement occupée, avait à lutter contre une religion qui, depuis une longue suite de siècles, régnait sans rivale sur l'immense généralité des nations, et qui offrait à des esprits encore grossiers l'avantage de voir les dieux qu'ils devaient adorer, de savoir où ils résidaient, de pouvoir s'approcher d'eux dans leurs temples. Proposer aux hommes de ce temps d'abandonner tous ces dieux visibles, palpables, pour reporter tout à coup leurs adorations sur le Jéhovah juif, sur celui que nul œil ne pouvait voir, contempler, que nulle oreille ne pouvait entendre, et dont tous les attributs se résumaient dans la propriété toute métaphysique de l'existence absolue (Je suis celui qui suis), c'était évidemment se condamner d'avance à une impuissance complète. Il est vrai que ce Dieu, ou plutôt l'une des personnes de ce Dieu un et triple tout à la fois, s'était fait homme, avait vécu trente-trois ans sur la terre, et offrait par cela même une sorte de satisfaction au besoin d'adorer quelque chose de manifestement réel; mais si le Christ avait vécu, il était mort, et les docteurs chrétiens anathématisaient trop souvent l'idolâtrie pour oser, dans ce temps-là, proposer d'élever au Christ des statues devant lesquelles pourraient s'agenouiller les populations. Il fallait pourtant matérialiser de quelque manière le culte nouveau, il fallait montrer à ceux que l'on arrachait à l'idolâtrie ce qu'on prétendait mettre à la place des idoles. On pouvait bien leur dire qu'il fallait adorer et prier Dieu en esprit et en vérité, mais cela n'aurait pas suffi pour les attirer dans les églises, c'est-à-dire dans les assemblées des fidèles; car il est trop évident que, pour prier Dieu en esprit, on n'a pas besoin de quitter sa propre demeure ni de se déranger de ses affaires. La cérémonie de la cène, que Jésus-Christ lui-même avait expressément commandé de célébrer souvent, offrit le moyen de satisfaire à la fois toutes les exigences. Le pain et le vin, consacrés selon la formule évangélique, devinrent le corps et le sang du Sauveur, de celui qui était Dieu et homme tout ensemble; placés en évidence sur l'autel, ils durent être adorés par tous les fidèles, et quand l'un de ceux-ci éprouvait le besoin de demander à Dieu quelque grâce spéciale, il savait où aller pour se trouver en présence de celui qu'il voulait prier. Quelques-uns sans doute, les raisonneurs, devaient se dire que le corps et le sang de Jésus ne se trouvaient là qu'en figure; mais la masse des fidèles, enchantée de sortir d'un idéal trop au-dessus de ses lumières, s'en tenait au sens matériel et ne marchandait ni sa foi ni son zèle. Pendant dix siècles l'Eglise s'abstint de se prononcer nettement sur la manière dont le corps et le sang de Jésus-Christ étaient présents dans l'*eucharistie*. Les yeux voyaient, les mains touchaient du pain et du vin, tout le monde restait libre de penser qu'il y avait encore là du pain et du vin; cela importait peu, pourvu que l'on crût aussi qu'il y avait en même temps le corps et le sang de l'Homme-Dieu, c'est-à-dire un objet matériel digne de recevoir nos hommages, nos adorations, nos prières. Et quant aux imprécations de saint Paul et d'autres docteurs contre ceux qui recevaient indignement le corps et le sang de Jésus-Christ, elles ne prouvent nullement qu'il n'y eût plus ni pain ni vin dans ce mystère; elles s'expliquent très-bien dans le système de la consubstantiation; il serait même facile de montrer que saint Paul aurait pu parler de la même manière s'il n'avait cru qu'à une présence toute spirituelle, c'est-à-dire idéale. N'oublions pas, en effet, qu'un chrétien doit adorer Dieu en esprit, d'où il suit évidemment qu'il suffit que notre esprit voie Dieu quelque part pour que l'objet que nous identifions ainsi à Dieu devienne digne de tous nos respects.

L'Eglise ne professa nettement le dogme de la transsubstantiation que lorsqu'elle s'y vit contrainte par l'audace toujours croissante des hérétiques, qui, voulant restreindre la foi à la présence réelle dans les limites d'une raison ergoteuse, menaçaient d'ébranler chez les masses celle de toutes les croyances chrétiennes qui avait peut-être sur elles le plus d'empire, parce qu'elle les enchaînait par des liens en quelque sorte matériels. Ce fut un acte hardi de sa part; mais le fait a prouvé qu'elle avait bien jugé de sa force, et dès lors on doit reconnaître qu'elle a fait ce qu'elle devait faire pour assurer, pendant une longue suite de siècles encore, sa domination sur le monde. Oui, nous croyons sincèrement que, si les temples catholiques n'avaient pas leurs tabernacles sacrés, où se cache un Dieu réel quoique voilé, toujours prêt à converser pour ainsi dire avec ses adorateurs, nous les aurions vus depuis longtemps devenir peu à peu déserts et se fermer, sauf aux jours et à l'heure des cérémonies publiques, comme nous voyons fermés habituellement les temples des protestants. Si le catholicisme renonçait à la messe, qui n'est que l'*eucharistie* dramatisée, à ses saluts solennels, à ses processions splendides, aux reposoirs dressés dans les rues par la piété des fidèles, cette piété perdrait bientôt toute sa sève. Un Dieu caché dans les profondeurs de sa mystérieuse existence, et qui ne demande à l'homme que des adorations spirituelles, peut plaire à des déistes purs, mais a bien peu de prise sur le peuple; et les déistes eux-mêmes en viennent bientôt à se demander quel prix ce Dieu peut attacher à des sermons, à des oraisons, à un culte quelconque. Par une suite de déductions qui s'enchaînent de la manière la plus naturelle, ils sont bientôt amenés à proclamer l'inutilité de toute espèce de culte et à dire comme Sénèque : *Deum colit qui novit*.

— Iconogr. *Représentation symbolique de l'eucharistie.* Il est curieux d'observer avec quelle réserve les Pères de l'Eglise des premiers siècles parlent de l'*eucharistie* dans leurs sermons et dans leurs homélies, combien même ils emploient de détours pour ne pas la nommer d'une manière trop positive : ils l'appelleront *le bien*, τὸ ἀγαθόν, ou *les biens*, τὰ ἀγαθά. En Orient, on arrondit la phrase : « *Corporis Agni margaritum ingens* (la riche perle du corps de l'Agneau), » dira Fortunat dans son langage imagé et fleuri. Quelquefois on prend une autre circonlocution, et on appelle alors l'*eucharistie* le poisson. Comme cela, tout le monde comprend et personne ne saurait se compromettre. « Prends, mange et bois, tenant ἰχθύς dans tes mains, » dit l'inscription de Pectorius d'Autun, qui prouve, d'un autre côté, que l'on avait l'habitude de recevoir la communion dans la main. Quelquefois on est encore plus mystérieux, et l'on dit : *ce qui est désiré*, pour désigner l'*eucharistie*. Etudions maintenant la manière dont l'*eucharistie* se trouve représentée sur les monuments. Nous citerons d'abord une mosaïque de Saint-Vital de Ravenne, qui date du VIe siècle et qui représente le sacrifice de Melchisédech. Melchisédech est debout; devant lui, on voit un autel sur lequel sont placés deux pains et un petit vase plein de vin; il bénit ces offrandes et les adore. Vis-à-vis de lui, de l'autre côté de l'autel, se voit Abel, debout comme Melchisédech; comme lui, il a les mains en l'air. Il est impossible de ne pas voir dans cette représentation une allégorie vivante de l'*eucharistie*, puisqu'on a toujours regardé Melchisédech comme ayant annoncé l'Agneau par son sacrifice. Ce monument est le plus ancien que l'on puisse citer et dans l'histoire iconographique et dans l'histoire religieuse, comme se rapportant à l'*eucharistie* symbolisée. Pour désigner l'*eucharistie*, on se servait aussi de la manne dont le Seigneur avait nourri son peuple dans le désert; et là encore on était d'accord avec les textes sacrés. Saint Jean dit (VI, 59) : « Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts; mais celui qui mangera ce pain de vie vivra éternellement. » (*Patres vestri manducaverunt manna in deserto et mortui sunt; qui autem manducat hunc panem vivet in æternum*).

Une autre manière allégorique de représenter l'*eucharistie* est la scène de la multiplication des pains. Il est reconnu par tous les archéologues que les artistes, en retraçant ce sujet, voulaient rappeler à l'esprit le mystère de l'*eucharistie*. Quelquefois le miracle de la multiplication des pains est représenté sur un tombeau; alors il signifie que le défunt s'était muni du pain céleste avant d'entreprendre le grand voyage. Une symbolisation que l'on rencontre encore fréquemment consiste dans la représentation d'un repas. Quelquefois on y voit des hommes et des femmes; ailleurs, il n'y a que sept hommes. Les aliments se composent alors de pain et de poissons frits. Sur le beau diptyque de la cathédrale de Milan, ce même festin est figuré; mais seulement il ne s'y trouve que quatre convives, le Seigneur et trois disciples. La table a la forme traditionnelle du *sigma*; le Seigneur rompt le pain céleste pour le donner à ses convives. Dans la suite, on prit le poisson comme signe symbolique de l'*eucharistie*. Un diptyque remontant à la fin du Ve siècle montre le Christ sous la forme d'un grand poisson qui, sur le rivage, nourrit ses disciples de sa propre chair. On trouve le même symbole du poisson dans les admirables fresques récemment découvertes au cimetière de Saint-Calixte. Guidé par M. de Rossi, nous allons essayer d'en donner une idée. Les deux chambres qui composent la crypte récemment découverte sont voisines de la crypte de Corneille. Sur l'une des parois se voit, fort distinctement retracée, deux fois l'image d'un poisson nageant à pleines eaux. Il porte sur son dos une corbeille avec des pains au-dessus; à l'intérieur de la corbeille se trouve un petit vase contenant du vin, vase que l'on aperçoit assez distinctement à travers le treillage de la corbeille. Dans la chambre voisine, nous voyons en premier lieu un de ces festins composés de pain et de poissons frits; puis vient une autre table sur laquelle est un pain et encore un plat contenant du poisson; puis, d'un côté, se voit un homme bénissant les offrandes, tandis que, de l'autre, se tient une femme qui lève les mains au ciel. Sur un marbre trouvé à Lyon, on lit : « Prends la douce nourriture du Sauveur des justes, mange et bois, tenant le poisson dans ta main. » (*Salvatoris sanctorum dulcem sume cibum, ede et bibe... piscem in manibus tenens.*)

M. de Rossi, dont le témoignage fait autorité, a découvert un marbre à Ravenne, marbre d'un christianisme douteux, mais où l'on voit l'image d'un pain entre deux poissons. A Pesaro, on a trouvé une fort belle mosaïque chrétienne qui représente plusieurs pains et plusieurs poissons : c'est encore une symbolisation de l'*eucharistie*. Au cimetière des Saints-Marcellin-et-Pierre, un archéologue des plus érudits, Bosio, a découvert, il y a quelque temps, une peinture qui n'a pas manqué, par son originalité, de piquer la curiosité des archéologues. Voici la description de cette peinture, telle que la montre la planche 139 de l'ouvrage de Bosio. Elle représente une femme seule assise devant une table; sur cette table est une nappe sur laquelle se trouvent trois pains, trois tasses, mais une seule amphore. A chaque extrémité de la table, qui a la forme d'un rectangle, se tient un serviteur. Le premier présente une coupe à un personnage qui s'approche de lui tenant à la main un bâton, symbole du voyage qu'il va accomplir. Un second personnage se tient devant l'autre serviteur, tandis que la femme assise semble leur donner des ordres en leur désignant du doigt ce qu'elle veut offrir aux deux étrangers. Généralement les antiquaires, nous parlons des anciens, n'avaient voulu voir dans ces peintures qu'une agape. Tout autre est l'explication donnée par le savant archéologue l'abbé Polidori. Selon lui, cette prétendue agape ne serait qu'une traduction peinte du neuvième chapitre des *Proverbes*, où il est dit que la Sagesse s'est bâti un temple soutenu par sept colonnes, pour offrir aux hommes un lieu de repos et de rafraîchissement; que, dans ce palais, elle dressa une table fournie d'une façon abondante de pain et de vin, et qu'ensuite elle envoya des serviteurs pour inviter les humbles et les ignorants à venir prendre leur part du festin préparé à leur intention. D'après saint Cyprien et les autres Pères, ce récit n'est qu'un symbole : la Sagesse n'est autre que le Juste incarné; le palais qu'elle élève, c'est l'Eglise; les colonnes représentent les apôtres; les serviteurs ne sont que les ministres du culte; le pain et le vin sont le symbole de l'*eucharistie* sous les deux espèces; enfin, les deux personnages ne sont autres que les hommes, qui marchent en voyageurs dans les sentiers de l'existence. Telles sont les allégories employées dans le moyen âge pour figurer l'*eucharistie*. Il en fut ainsi jusqu'au XVIe siècle. A cette époque, les artistes commencèrent à préférer le calice avec l'auréole rayonnante.

Eucharistie (MÉDITATIONS SUR L'), par Mgr de La Bouillerie, évêque de Carcassonne (1857, in-12). Ce livre mystique a obtenu un certain succès auprès de nos dévotes mondaines. Il contient douze méditations. Voici, pour donner une idée de ce livre, un des développements de la première méditation, le *Sommeil de l'eucharistie*, qui a pour objet cette parole de l'époux, dans le *Cantique des cantiques* : « Je dors et mon cœur veille ! » — « Ah ! s'écrie le pieux auteur, s'il s'en tenait à ce seul mot, *je dors*, loin d'y goûter la suavité que je cherche, je n'y trouverais qu'inquiétude et qu'effroi. Jésus-Christ dort, et le démon, mon ennemi, veille et circule autour de moi comme le lion prêt à me dévorer..., etc., etc., etc. » Mais il est bientôt rassuré en considérant que l'époux du *Cantique des cantiques* a bien voulu dire que *s'il dort, son cœur veille*, et il s'écrie plein d'une tendre émotion : « Dormez, Seigneur Jésus, je suis consolé; votre cœur veille. »

La méditation sur les *Trois colombes* est tout aussi singulière. Ces trois colombes bibliques et symboliques sont : celle de Jéré-

mie, qui dit aux enfants de Moab : « Quittez les villes pour le sommet des rocs; celle de l'époux du *Cantique des cantiques*, disant à sa bien-aimée : « Viens, ô ma colombe, viens t'abriter dans les trous du rocher! » et enfin celle du roi-prophète : « Qui me donnera des ailes comme à la colombe pour voler et me reposer? » Ces trois colombes sont, pour M. de La Bouillerie, le symbole de l'âme, qui doit successivement se réfugier dans le creux du rocher, poser son nid sur la cime, et enfin prendre son vol pour le repos éternel.

Qu'est-ce que nos dévotes peuvent bien comprendre à toutes ces gentillesses? La vie de famille est-elle donc si vide qu'il faille la remplir par d'aussi singulières méditations?

Eucharistie (L'), tableau de Nicolas Poussin. L'artiste a traité dans trois tableaux différents le sujet de la sainte cène et de l'institution de l'eucharistie.

L'un de ces tableaux, exécuté en 1641 pour la chapelle du château de Saint-Germain en Laye, se voit aujourd'hui au Louvre (no 428). Voici quelle en est la composition : dans une salle ornée de colonnes et de pilastres d'ordre ionique, le Christ, debout, en avant de la sainte table, sur laquelle est posé le calice, tient dans une patène le pain rompu qu'il va distribuer à ses disciples, debout ou agenouillés autour de lui. Une lampe allumée est suspendue au plafond par une chaîne. Cette *Sainte Cène* a été gravée au burin par Pierre Lombard et au trait dans le recueil de Landon (III, pl. 15).

Les deux autres tableaux font partie des deux célèbres suites des *Sept sacrements*, dont l'une, exécutée de 1636 à 1642, pour le commandeur del Pozzo, appartient aujourd'hui au duc de Rutland, et l'autre, exécutée pour M. de Chantelou, de 1644 à 1648, devint plus tard la propriété du duc d'Orléans et passa ensuite en Angleterre, dans la galerie du comte de Stafford, dite Bridgewater-Gallery.

Dans l'*Eucharistie* peinte pour le commandeur del Pozzo, les personnages sont groupés dans l'intérieur d'une vaste salle, assis ou à demi couchés sur des lits qui entourent la table du « dernier souper. » Le Christ, placé au centre de la composition, tient une coupe d'une main et fait, de l'autre main, un geste impératif en rapport avec la volonté qu'il exprime à ses disciples : « Faites ceci en mémoire de moi. » A sa droite est saint Jean, qui appuie sa tête sur le sein de son divin Maître; à gauche se tient saint Pierre. Ce tableau a été gravé par Dughet et par L. de Châtillon.

L'*Eucharistie* de la galerie Bridgewater est bien supérieure à la précédente; c'est un des plus beaux chefs-d'œuvre de Poussin. Le lieu de la scène est une salle spacieuse d'ordre toscan, qu'éclaire une lampe à trois becs suspendue au plafond, et au fond de laquelle une draperie est accrochée d'un pilastre à l'autre. Le Christ, placé presque sous la lampe, au centre du tableau, domine les autres figures. Son attitude est à peu près la même que celle du tableau de la collection du duc de Rutland; son action, ses paroles fixent l'attention de tous les disciples, dont l'étonnement se manifeste sous des formes diverses. Judas seul détourne la tête avec un sourire moqueur; il s'est levé de table et s'apprête à quitter la salle du repas. Saint Jean, placé auprès du Sauveur, témoigne moins de surprise que les autres apôtres; l'expression triste et rêveuse de son regard fait soupçonner qu'il prévoit le sacrifice inévitable, la sublime immolation du Maître. A côté de lui, un disciple, étonné et presque effrayé, se porte brusquement en arrière. D'autres physionomies expriment le respect, la curiosité, l'admiration, le dévouement. Un apôtre, qui n'est point à table et qui occupe l'extrémité de la composition, du côté de saint Jean, est debout, dans l'attitude du recueillement; il met un doigt sur sa bouche et se tourne vers la porte, comme s'il voulait imposer aux profanes relégués hors du sanctuaire la vénération pour le mystère qui s'accomplit. On ne saurait trop admirer dans cette peinture la simplicité et la gravité des poses, la hardiesse et la science des raccourcis, la vérité des expressions, la beauté des draperies. « Ce tableau, dit M. Bouchitté, est, entre les *Sept sacrements* exécutés pour M. de Chantelou, celui dont la composition est la plus profondément pensée et la plus grande. A notre sens, il s'élève de beaucoup au-dessus de tous les tableaux faits sur le même sujet, à quelque peintre qu'ils appartiennent (M. Bouchitté oublie la *Cène* de Léonard). Dans ce chef-d'œuvre, Poussin n'a pas seulement surpassé les autres, il s'est surpassé lui-même. » Toutefois, M. Bouchitté lui-même hasarde quelques critiques : « Nous oserions reprocher à ce tableau l'uniformité du type des têtes, excepté cependant pour celles du Sauveur et de saint Jean. Quoique le peintre les ait diversifiées autant que possible par les accessoires, elles se ressemblent trop, surtout celles qui sont vues de profil. La tête du Christ n'est pas sans quelque rapport avec celle des catacombes; on peut néanmoins lui reprocher d'être trop forte. Les traits de saint Jean sont d'une beauté jeune et touchante. Le type israélite semble bien être celui de toutes ces figures, mais les poses, les draperies, le galbe, les accessoires, la disposition et l'architecture de la salle sont romains et grecs. Les disciples ont l'air de sages de l'antiquité plus que de pêcheurs israélites. » Ce tableau a été gravé par B. Audran, Pesne, Dughet, Gantrel, etc.

Le sujet de l'*Institution de l'eucharistie* a été traité par un très-grand nombre d'artistes, notamment par Ph. de Champaigne (Louvre), E. Le Sueur (Louvre), Gérard de Lairesse (Louvre), Juan de Juanes (musée de Madrid), A. Périn (église Notre-Dame de Lorette, à Paris), C.-C. Chazal (Salon de 1863), etc. Les ouvrages de plusieurs de ces peintres ont été décrits au mot CÈNE.

EUCHARISTIQUE adj. (eu-ka-ri-sti-ke — rad. *eucharistie*). Théol. Qui a rapport, qui appartient à l'eucharistie : *Espèces* EUCHARISTIQUES. *Communion* EUCHARISTIQUE.

EUCHÉILE s. f. (eu-ké-i-le — du gr. *eu*, bien ; *cheilos*, lèvre). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, dont l'espèce type habite le Brésil.

EUCHÉIRE s. m. (eu-ké-i-re — du gr. *eucheir*, courageux). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, comprenant deux espèces, qui habitent le Brésil.

EUCHÉLIE s. f. (eu-ké-lî — du gr. *eu*, bien ; *cheilos*, lèvre). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, formé aux dépens des callimorphes et comprenant deux espèces, qui vivent en Europe et sont remarquables par la vivacité de leurs couleurs.

EUCHÉLIOPE s. m. (eu-ké-li-o-pe). Ichthyol. Genre de poissons acanthoptérygiens, vivipares, de la famille des gabioïdes.

EUCHER (saint), en latin **Eucherius**, prélat et théologien français, mort en 450. Il fut d'abord sénateur, épousa une femme d'une naissance illustre, nommée Gallia, dont il eut deux fils et deux filles, puis, vers 410, renonçant au monde avec toute sa famille, il envoya sa femme et ses enfants dans l'île de Lérins, et se retira lui-même dans celle de Sainte-Marguerite. Sur sa haute réputation de savoir et de piété, il fut élu évêque de Lyon vers 434. Ses deux fils, Salonius et Veranus, devinrent également évêques, et le second lui succéda à Lyon. L'Eglise honore Eucher le 16 novembre. On a de ce prélat : *De laude eremi; De contemptu mundi et secularis philosophiæ; Liber formularum spiritalis intelligentiæ; Historia passionis sancti Mauritii et sociorum martyrum; Instructionum libri II; Homiliæ; Homiliæ operum Cassiani*, etc. La plupart des œuvres d'Eucher ont été publiées dans diverses collections, notamment dans la *Bibliotheca Patrum*. L'édition la plus complète de ses écrits est celle de Rome (1564).

EUCHÉRIE, femme poëte du Ve siècle. On ne sait où elle naquit, et l'on présume, sans preuve certaine, qu'elle vivait dans les Gaules. Il n'est resté d'elle qu'un petit poëme assez violent contre un *rustre* (*rusticus servus*) qui avait osé prétendre à sa main, audace qui dépassait pour elle les unions les plus monstrueuses que l'imagination puisse enfanter. Cette pièce, qui se compose de trente-deux vers élégiaques, a été publiée dans l'*Anthologia latina* de Burmann et dans les *Poetæ minores* de Wernsdorf.

EUCHÈTE s. m. (eu-kè-te — du gr. *eu*, bien ; *chaitê*, chevelure). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des diosmées, dont l'espèce type croît au Cap de Bonne-Espérance.

EUCHÈTES ou **EUCHITES**, sectaires chrétiens des premiers siècles. Ils tenaient leur nom du mot grec *euchê*, prière, et succédèrent à d'autres sectaires juifs appelés *massaliens*, qui professaient les mêmes doctrines et qui tiraient également leur nom d'un mot hébreu ayant la même signification que le mot grec. Les euchètes étaient tellement convaincus de la puissance de la prière, qu'ils la croyaient capable d'assurer le salut éternel sans le secours de la pénitence. Les euchètes, dont les dernières traces ne disparurent qu'au VIIe siècle, habitaient l'Arménie et la Syrie. Ils regardaient comme un péché de travailler, ne possédaient absolument rien et couraient le pays en mendiant.

EUCHILE s. m. (eu-ki-le — du gr. *eu*, bien ; *cheilos*, lèvre). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des légumineuses, tribu des podalyriées, qui habite l'Australie.

EUCHILIE s. f. (eu-ki-lî — du gr. *eu*, bien ; *cheilos*, bord, marge). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, comprenant deux espèces, qui habitent Madagascar.

EUCHIRE s. m. (eu-ki-re — du gr. *eu*, bien ; *cheir*, main ; ou de *eucheir*, fort, courageux). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, dont l'espèce type habite les Indes orientales.

EUCHITES, sectaires chrétiens. V. EUCHÈTES.

EUCHLAMYDE s. f. (eu-kla-mi-de — du gr. *eu*, bien, et de *chlamyde*). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, tribu des féronies, dont l'espèce type habite Madagascar.

EUCHLANIDOTE adj. (eu-kla-ni-do-te — rad. *euchlanis*). Infus. Qui ressemble ou qui se rapporte à l'euchlanis.

— s. m. pl. Famille d'infusoires rotifères, ayant pour type le genre euchlanis.

EUCHLANIS s. m. (eu-kla-niss — du gr. *eu*, bien; *chlanis*, cuirasse). Infus. Genre d'infusoires rotifères, type de la famille des euchlanidotes : *Les* EUCHLANIS *se trouvent dans les eaux stagnantes*. (E. Duponchel.)

EUCHLORE s. f. (eu-klo-re — du gr. *eu*, bien ; *chloros*, vert). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, comprenant une dizaine d'espèces, qui habitent l'Inde, la Chine et les régions voisines.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des légumineuses, tribu des lotées, qui croissent au Cap de Bonne-Espérance.

EUCHONDRITE s. m. (eu-kon-dri-te — du gr. *eu*, bien; *chondros*, grain). Erpét. Genre de serpents à peau grenue.

EUCHOPHORE s. m. (eu-ko-fo-re — du gr. *euchos*, sujet d'orgueil ; *phoros*, qui porte). Entom. Genre d'insectes, de l'ordre des hémiptères, famille des fulgoriens, tribu des fulgoridés.

EUCHRÉE s. f. (eu-kré — du gr. *eu*, bien ; *chroia*, couleur). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, comprenant sept espèces, qui vivent à Madagascar. ‖ Genre d'insectes hyménoptères térébrants, formé aux dépens des chrysides et comprenant un petit nombre d'espèces, dont le type est l'euchrée pourprée, répandue en Europe : *Les* EUCHRÉES *ont le thorax tronqué à sa partie antérieure*. (E. Duponchel.)

EUCHRESTE s. m. (eu-krè-ste — du gr. *euchrestos*, utile). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des légumineuses, tribu des dalbergiées, dont l'espèce type croît à Java.

EUCHROA s. f. (eu-kro-a — du gr. *eu*, bien ; *chroa*, couleur). Entom. Genre d'insectes coléoptères, de la famille des carabiques, tribu des féronies, dont l'espèce type, qui habite le Brésil, est remarquable par ses reflets cuivrés.

EUCHROATE s. m. (eu-kro-a-te). Chim. Sel formé par la combinaison de l'acide euchroïque avec une base.

EUCHROÏQUE adj. (eu-kro-i-ke — du gr. *eu*, bien ; *chroa*, couleur). Chim. Se dit d'un acide qui est un dérivé ammoniacal de l'acide mellique.

EUCHROÏTE s. f. (eu-kro-i-te — du gr. *eu*, bien; *chroa*, couleur). Minér. Arséniate de cuivre naturel, ainsi appelé à cause de sa belle couleur.

— **Encycl.** L'*euchroïte* est une substance très-rare, qu'on n'a encore trouvée qu'à Libethen, en Hongrie, où elle se présente en cristaux implantés sur un micaschiste. Elle est d'un magnifique vert d'émeraude et cristallise en un prisme rhomboïdal droit de 117° 20′, terminé ordinairement par un biseau de 87° 52′, parallèle à la petite diagonale et dans lequel le rapport de la base à la hauteur est comme 203 est 208. Sa dureté est exprimée par le nombre 4, et sa pesanteur spécifique par le nombre 3,4. Au chalumeau et dans les acides, elle se comporte comme les autres arséniates de cuivre. D'après les analyses de Turner et de Wohler, l'*euchroïte* renferme de 33,02 à 33,32 d'acide arsénique; de 47,85 à 48,09 d'oxyde de cuivre, et de 18,80 à 18,32 d'eau.

EUCHROME adj. (eu-kro-me — du gr. *eu*, bien ; *chrôma*, couleur). Hist. nat. Qui a une belle couleur.

— s. f. pl. Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la tribu des buprestes, comprenant deux espèces à reflets métalliques, qui habitent l'Amérique centrale.

EUCHROMIE s. f. (eu-kro-mî — du gr. *eu*, bien ; *chrôma*, couleur). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, voisin des pyrales.

EUCHRONE s. f. (eu-kro-ne). Chim. Produit de décomposition de l'acide euchroïque par les agents réducteurs.

EUCHYLIE s. f. (eu-chi-lî — du gr. *eu*, bien ; *chulos*, suc). Méd. Bon état des fluides du corps. ‖ On dit aussi EUCHYMIE.

EUCHYME s. m. (eu-chi-me — du gr. *eu*, bien ; *chumos*, suc). Bot. Suc nutritif des végétaux. ‖ Genre de plantes, de la famille des légumineuses, qui croissent dans la Nouvelle-Hollande.

EUCINÈTE s. m. (eu-si-nè-te — du gr. *eukinetos*, agile). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des malacodermes, tribu des ténébrions, comprenant deux espèces, qui habitent le centre et le midi de l'Europe.

EUCIRRHE s. m. (eu-si-re — du gr. *eu*, bien ; *kirrhos*, jaunâtre). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, dont l'espèce type, qui est de très-grande taille, habite Ceylan.

EUCLASE s. f. (eu-kla-ze — du gr. *eu*, bien ; *klasis*, rupture). Minér. Silicate double naturel d'alumine et de glucine.

— **Encycl.** L'*euclase* renferme, sur 100 parties, d'après des analyses très-soignées dues à M. Damour : 41,63 de silice, 34,07 d'alumine, 16,97 de glucine, 1,03 d'oxyde de fer, 0,34 d'oxyde d'étain, 6,04 d'eau et 0,38 de fluor. L'*euclase* est un des minéraux les plus rares que l'on connaisse, et pendant longtemps il a été très-difficile de s'en procurer. Les premiers échantillons ont été rapportés de l'Amérique méridionale par Dombey, mais sans aucune indication précise du gisement de ce minéral. On sait maintenant qu'il se trouve dans les micaschistes et les talcschistes quartzeux des environs de Villarica au Brésil, à Boa-Vista et à Capao do Lane, avec la topaze et le quartz hyalin. L'*euclase* est devenue un peu plus commune depuis qu'on l'a retrouvée dans deux autres régions : à Trumbull, en Connecticut, dans l'Amérique du Nord, où elle accompagne la topaze, la fluorine et le mica argentin, et en Russie, dans les lavages d'or de l'Oural méridional, près des bords de la rivière Sanarka, où elle est associée à la topaze, au corindon, au disthène, etc. L'*euclase* n'est point attaquée directement par les acides; elle a besoin d'être traitée préalablement au feu par les fondants alcalins; après ce traitement, on y reconnaît la présence de la glucine à ce que le précipité formé par l'ammoniaque est attaqué par le carbonate d'ammoniaque, qui lui enlève la glucine. On obtient celle-ci séparément en évaporant la dissolution et en calcinant le résidu. Au chalumeau, et par une forte chaleur, elle fond sur les bords en émail blanc. Elle se dissout dans le verre de borax, en produisant une légère effervescence, et donne avec la soude, au feu de réduction, des traces d'étain. L'*euclase* est toujours cristallisée en prismes courts, dont les pans sont marqués de stries verticales. Elle est d'une dureté égale ou même supérieure à celle de la topaze; malheureusement elle est d'une extrême fragilité, ou plutôt elle se clive avec une grande facilité et se sépare en lames et en fragments par la plus légère pression, ce qui est cause qu'on ne peut l'employer dans la joaillerie, bien que, par sa transparence et sa couleur d'un blanc bleuâtre ou verdâtre, elle ait une grande ressemblance d'aspect avec certaines aigues-marines. Cette même circonstance fait qu'il est rare de rencontrer dans les collections des cristaux entiers; ils sont presque toujours divisés par une cassure longitudinale. C'est même à cause de cette remarquable tendance à se briser que le minéral qui nous occupe a reçu de Haüy le nom d'*euclase*, que tous les minéralogistes ont adopté. Les cristaux d'*euclase* ont deux axes optiques faisant entre eux un angle extérieur de 88°. Ces cristaux possèdent la double réfraction positive et jouissent du trichroïsme. Leur densité est égale à 3,1.

EUCLÉE adj. f. (eu-klé — gr. *eukleia*; de *eu*, bien, et *kleios*, renommée). Mythol. Surnom sous lequel Diane était honorée à Thèbes, où Hercule lui avait élevé un temple après sa victoire sur Erginus, roi d'Orchomène.

— s. f. Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des ébénacées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent au Cap de Bonne-Espérance.

EUCLIDE, archonte athénien, qui vivait dans la seconde moitié du Ve siècle avant J.-C. Son élection comme archonte eut lieu en 403, immédiatement après l'expulsion des trente tyrans. Les Athéniens revisèrent alors les lois de la république et firent revivre, avec des modifications, les anciennes lois de Solon et de Dracon. La nouvelle législation fut inscrite en caractères empruntés à l'alphabet ionien de vingt-quatre lettres, et on employa depuis lors ces caractères dans les actes publics. Il est souvent question chez les anciens des lois et de l'alphabet adoptés sous l'archontat d'Euclide.

EUCLIDE, dit le **Socratique**, philosophe grec, fondateur de l'école de Mégare, né dans cette ville ou, suivant quelques biographes, à Géla, en Sicile, vers 450, mort vers 380 avant J.-C. Il était contemporain de Socrate et l'un de ses principaux disciples, quoique auparavant il eût étudié les doctrines préconisées par l'école d'Elée, doctrines qui exercèrent sur lui une influence que Socrate ne parvint pas à détruire et à laquelle ce dernier faisait allusion un jour qu'il dit à Euclide : « Euclide, tu sauras vivre avec des sophistes, jamais avec des hommes. » Euclide n'en suivit pas moins assidûment les leçons de son nouveau maître. On dit qu'un décret ayant interdit aux habitants de Mégare, sous peine de mort, l'entrée de la ville d'Athènes, Euclide se déguisait sous l'accoutrement d'une femme pour venir la nuit entendre la parole de Socrate. Au moment de la mort de son maître (399 av. J.-C.), Euclide accourut à Athènes, dit Platon, pour recueillir son dernier soupir, et les disciples de Socrate ayant été proscrits par les tyrans qui gouvernaient alors Athènes, il leur offrit un asile dans sa maison de Mégare. Il y ouvrit une école où affluèrent une foule d'auditeurs, parmi lesquels Platon lui-même, qui fit toujours grand cas de l'opinion d'Euclide et suivit quelquefois les errements de l'école de Mégare. Une brillante destinée était réservée à cette école. Euclide avait appris des éléatiques à estimer par-dessus tout la dialectique. Il essaya de l'amalgamer avec la morale de Socrate. Le dogme de l'école d'Elée, qu'il existe dans l'univers une substance unique et toujours identique à elle-

même à travers les apparences qui en modifient la forme, fut soumis par lui à une transformation. Cette substance, il l'appelle le bien. Afin de rendre compte de tous les phénomènes de l'être, il lui donne aussi d'autres noms. Il l'examine sous ses rapports intellectuels, moraux, physiques; mais, bien que différente d'aspect, cette substance ne change pas : elle est à la fois une et multiple. L'auteur la compare à un prisme. L'essence du bien, suivant le fondateur de l'école de Mégare, est l'unité; les formes n'y font rien; cette unité est immobile et permanente. Il suit de là que les accidents que peuvent subir les êtres sont indifférents au bien et au mal. On a fait remarquer que cette théorie revenait à supprimer le mérite et le démérite de nos actes. De plus, l'être étant immobile et apparent, la vie est un écoulement perpétuel d'apparences et n'a pas de relations avec l'être. Enfin, le bien et l'être étant identiques, le mal, c'est le néant. Platon aurait puisé dans cet enseignement son opinion que tout est bien, opinion agrandie et mise depuis en système par Leibnitz. Elle est connue maintenant sous le nom d'optimisme. Voltaire l'a ridiculisée dans *Candide*, et son précepteur d'optimisme, le docteur Pangloss, est resté célèbre.

Nous l'avons dit plus haut : si, d'après Euclide, l'être et le bien sont identiques et constituent une grande unité, il n'en faudrait pas conclure qu'il n'y a qu'un être et qu'une sorte de bien. L'être et le bien ont mille aspects variés, dans lesquels ils se personnifient pour ainsi dire. L'un et l'autre s'appellent indifféremment Dieu, la sagesse, l'intelligence, la vertu, qui sont des perspectives diverses d'une même chose. Ces perspectives diverses, dont la personnalité est purement abstraite, ont été tenues en haute estime par les anciens; elles ont constitué depuis ce que la scolastique désigne par l'expression *les genres et les espèces*. La théorie des idées platoniciennes paraît en dériver immédiatement. Aristote semble aussi beaucoup devoir à Euclide, qui aurait avant lui distingué l'acte de la puissance. Aristote définit le mouvement : le passage de la puissance à l'acte. Dans la doctrine du philosophe de Mégare, le mouvement n'existe pas. Cela n'empêche pas Aristote de le lui devoir. La distinction logique établie par Euclide entre la puissance et l'acte est le fondement sur lequel repose toute la doctrine d'Aristote (le péripatétisme). On comprend que, pour défendre une doctrine aussi abstraite que la sienne, Euclide ait eu besoin d'une bonne dialectique : il en fit une qui avait en vue de supprimer tout bonnement l'art de raisonner. Quand on raisonne, dit-il, on compare deux objets : eh bien, s'ils sont pareils, il vaut mieux s'attacher à celui qui vous occupe que d'aller chercher des lumières dans l'examen du second objet; s'ils ne le sont pas, il est inutile de les comparer. On ne sait pas au juste en quoi il voulait faire consister la philosophie; peut-être en voulait-il faire une science purement descriptive, montrer au lieu de démontrer. L'intention qu'on prête ici à Euclide n'est, au surplus, qu'une hypothèse; car il n'a pas laissé d'écrits à l'aide desquels on puisse juger de sa doctrine tout à fait en connaissance de cause. On lui attribue néanmoins six dialogues, dont aucun ne nous est parvenu. Il est à présumer que sa philosophie dialectique avait des côtés excessifs, qui ont fait dans l'antiquité une mauvaise réputation à l'école de Mégare. La lutte entreprise par Euclide contre les empiriques de son temps l'avait fait tomber dans l'écueil opposé, c'est-à-dire dans un idéalisme trop abstrait. Ses successeurs se mirent à disputer pour disputer. Euclide vivait encore qu'on lui reprochait déjà les arguties de sa méthode et l'acharnement de sa polémique. En parlant de l'école de Mégare, Diogène le Cynique disait la bile (χολή) au lieu de l'école (σχολή), et bientôt on flétrit les mégariens du nom de disputeurs (ἐριστικοί), qui leur est resté. Plus tard, Timon nomme Euclide le disputeur.

Ouvrages à consulter : Platon, dans le *Théotète*, le *Phédon* et le *Sophiste;* Aristote, *Métaphysique* (lib. IX); Cicéron, *passim;* Plutarque, *Œuvres morales*, parmi les modernes : Schleiermacher, *Introduction au* Sophiste *de Platon;* Ritter, *Remarques sur la philosophie de l'école mégarique*, dans le *Rhenische Museum* (année 1828), etc.

EUCLIDE, célèbre géomètre grec, qui vivait vers l'an 285 avant J.-C. On a peu de détails sur sa vie : on sait seulement qu'après s'être formé à l'école de Platon il fut appelé par Ptolémée, fils de Lagus, à Alexandrie, et qu'il y ouvrit une école de mathématiques. Les *Eléments de géométrie* et les *Données* d'Euclide nous sont parvenus, ainsi que des traités d'optique et de catoptrique, et un opuscule sur la division des polygones; les autres ouvrages, savoir : quatre livres sur les *Sections coniques*, deux sur les *Lieux à la surface* et trois sur les *Porismes*, ont été totalement perdus. Les meilleures éditions des ouvrages d'Euclide sont : *Euclidis opera cum Theonis expositione*, en grec (Bâle, 1550); *Euclidis quæ supersunt omnia*, en grec et en latin (Oxford, 1703); enfin les *Œuvres d'Euclide*, en grec, en latin et en français, d'après un manuscrit très-ancien découvert par F. Peyrard, bibliothécaire à l'Ecole polytechnique (Paris, 1814).

Un grand nombre de géomètres grecs avaient donné avant Euclide des éléments de géométrie. Proclus cite, entre autres, Hippocrate de Chio, Léon, Theudius de Magnésie, Hermotime de Colophon, Eudoxe et Thætète. « Euclide, dit Proclus, tint en ordre beaucoup de choses trouvées par Eudoxe, perfectionna ce qui avait été commencé par Thætète et démontra plus rigoureusement ce qui avait été trop mollement démontré avant lui. » C'est Euclide qui introduisit dans les éléments la méthode connue sous le nom de *réduction à l'absurde*, qui permettait d'éviter les considérations directes de l'infini et des incommensurables. Les *Eléments* sont divisés en treize livres, auxquels on en joint ordinairement deux autres sur les cinq polyèdres réguliers, que l'on attribue à Hypsiclès, géomètre d'Alexandrie, postérieur de cent cinquante ans à Euclide. « Pour se former, dit Lacroix, une idée de l'ouvrage entier, on pourrait le considérer comme composé de quatre parties. La première comprendrait les six premiers livres et se diviserait en trois sections, savoir : la démonstration des propriétés des figures planes, traitée d'une manière absolue et comprise dans les livres I, II, III, IV; la théorie des proportions des grandeurs en général, objet du livre V, et l'application de cette théorie aux figures planes. La seconde partie renfermerait les livres VII, VIII et IX, qu'on désigne par l'épithète d'arithmétiques, parce qu'ils traitent des propriétés générales des nombres. La troisième partie serait formée du livre X seulement, où l'auteur considère en détail les grandeurs incommensurables. La quatrième partie, enfin, se composerait des cinq derniers livres, qui traitent des plans et des solides. » L'ordre admirable qui y règne, ainsi que la force et la clarté des démonstrations, a imposé les *Eléments* d'Euclide comme guide obligatoire dans toutes les écoles, presque jusqu'à nos jours, et au delà du temps pendant lequel ils pouvaient rendre de bons services; car l'impossibilité de s'en passer paraissait telle, qu'on préférait les corriger, souvent de la façon la plus choquante, plutôt que d'y renoncer. On y intercalait maladroitement les formules toutes modernes des mesures des surfaces et des volumes, dont les Grecs n'avaient pas même eu l'idée, et on en supprimait les admirables livres relatifs aux rapports des grandeurs concrètes, pour les remplacer par l'inutile et incomplète théorie des proportions entre nombres commensurables, qui n'apprend rien autre que celle des fractions ordinaires.

Les *Données* d'Euclide forment aux *Éléments* une sorte d'appendice destiné à en faciliter les usages et les applications. Euclide appelle donné ce qui peut résulter des constructions connues. Par exemple, « si d'un point donné on mène une droite qui touche un cercle donné de position, la droite est donnée de position et de grandeur. » Les propositions des *Données*, dit M. Chasles, étaient toujours citées, comme celles des *Eléments*, par les géomètres anciens et par ceux du moyen âge, dans toutes leurs recherches géométriques; Newton même en fait usage dans ses *Principes*, ainsi que des coniques d'Apollonius; mais, depuis, ces traces de l'antiquité ont disparu des écrits des géomètres, et le livre des *Données* n'est plus guère connu que de ceux qui étudient l'histoire de la science. M. Chasles ajoute que l'on peut déduire aisément la résolution des équations du second degré de quelques propositions du livre des *Données*, et il cite la 85e : *Si deux droites comprennent un espace donné dans un angle donné, et si leur somme est donnée, chacune d'elles sera donnée*. Il nous semble que le fait est indiscutable. Si Euclide, Archimède, Apollonius n'ont pas expressément employé les formules des racines des équations du second degré, c'est que, spéculant toujours sur les grandeurs elles-mêmes et non pas sur leurs mesures, ils n'avaient pas besoin des formules de ces mesures; mais les constructions des problèmes qui ont pour objet soit la division d'une droite en moyenne et extrême raison, soit la recherche d'un rectangle équivalent à un carré donné, dont les côtés fassent une somme donnée ou aient entre eux une différence donnée, ces constructions fournissent une image tellement saisissante des formules des racines des équations du second degré, qu'il eût été impossible de ne pas les apercevoir, si la question de ces racines avait seulement été posée.

Euclide avait considérablement augmenté la théorie des sections coniques.

Montucla avait vu, dans les *Lieux à la surface* d'Euclide, des surfaces ou des courbes à double courbure. M. Chasles pense que c'étaient les surfaces qu'engendrent les sections coniques en tournant autour de leurs axes, et qu'Archimède nomme sphéroïdes ou conoïdes suivant qu'elles sont fermées ou illimitées. L'ouvrage des *Lieux à la surface* aurait eu pour objet l'étude des sections planes des surfaces de révolution du second degré.

Les *Porismes* d'Euclide ne sont connus que par quelques mots de Proclus et de Pappus : ce dernier, dans sa préface du VIIe livre des *Collections mathématiques*, dit que le traité des *Porismes* était éminemment utile pour la résolution des problèmes les plus compliqués; il l'appelle : *Collectio artificiosissima multarum rerum, quæ spectant ad analysin difficiliorum et generalium problematum*. Le genre de propositions que contenait cet ouvrage n'est pas même bien déterminé, quoique beaucoup de géomètres en aient tenté la divination. M. Chasles croit avoir restitué intégralement ce traité, mais la question reste douteuse. V. PORISME.

EUCLIDIE s. f. (eu-kli-dî — du nom d'*Euclide*, géomètre grec). Entom. Genre de lépidoptères nocturnes, de la famille des noctuéliens, comprenant six espèces européennes : *L'*EUCLIDIE *est un petit insecte aux ailes blanchâtres, tachetées et ondulées de noir, commun aux environs de Paris ; il se fait une coque avec des débris de végétaux solidement attachés.*

— Bot. Syn. d'EUCLIDION.

EUCLIDIÉ, ÉE adj. (eu-kli-di-é — rad. *euclidion*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre euclidion.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des crucifères, ayant pour type le genre euclidion.

EUCLIDIENNE adj. (eu-kli-diè-ne). Se dit de la méthode synthétique adoptée par Euclide dans ses démonstrations mathématiques.

EUCLIDION s. m. (eu-kli-di-on — du gr. *eu*, bien; *kleidion*, petite clef). Bot. Genre de plantes, de la famille des crucifères, type de la tribu des euclidiées, comprenant deux ou trois espèces, qui croissent en Orient.

EUCLISIE s. f. (eu-kli-zî — du gr. *eu*, bien; *kleis*, clef). Bot. Syn. de STREPTANTHE, genre de plantes.

EUCNÉMIDE s. f. (eu-kné-mi-de — du gr. *euknêmis*, bien botté; de *eu*, bien, et de *knêmis*, botte). Erpét. Genre de batraciens anoures, formé aux dépens des rainettes, et comprenant quatre espèces, qui habitent l'Afrique et les îles voisines : *Les* EUCNÉMIDES *ont la langue cordiforme*. (P. Gervais.) ‖ On dit aussi EUCNÉMIS s. m.

— Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, type d'une tribu de même nom, comprenant cinq ou six espèces, qui, en général, habitent les diverses régions de l'Europe.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des orchidées, tribu des vandées, qui habite le Mexique. ‖ Syn. de DICNÉMON, genre de végétaux cryptogames.

— **Encycl.** Entom. Les *eucnémides* forment une tribu de la famille des sternoxes; elles ont pour caractères un corps droit, épais; la tête verticale, engagée dans le corselet; le labre peu visible ou couvert par le chaperon; les palpes plus épaisses à l'extrémité; les hanches postérieures dilatées en lames. Ce sont des insectes de taille moyenne et de couleurs peu brillantes, qui pour la plupart habitent les bois. Par l'aspect et par les mœurs, ils ressemblent beaucoup aux élatérides; mais ils sont loin de sauter aussi bien que ceux-ci. Leurs larves sont à peines connues. Cette tribu renferme les genres suivants : eucnémide, gastrolaque, galbodème, fornace, eucalosome, mélaside, tharops, nématode, xylobie, épiphanide, hypocèle, hylochare, calyptocère, émathion, microrhage, ptérotarse, galba, et, d'après quelques auteurs, silène et scython.

EUCNIDE s. f. (eu-kni-de — du gr. *eu*, bien; *knaô*, je pique). Bot. Genre de plantes, de la famille des loasées, dont l'espèce type croît au Mexique, et qui sont couvertes de poils brûlants comme ceux de l'ortie.

EUCOÏLE s. f. (eu-ko-i-le — du gr. *eu*, bien; *koilia*, ventre). Entom. Genre d'insectes, de l'ordre des hyménoptères.

EUCOLÉE s. m. (eu-ko-lé — du gr. *eu*, bien; *koleos*, gaîne). Helminth. Genre de vers nématoïdes, comprenant deux espèces, qui vivent en parasites dans la trachée-artère du renard et du hérisson.

EUCOLOGE s. m. (eu-ko-lo-je — du gr. *euchologion*, proprement livre de prières; de *euchê*, prière, et *logos*, recueil). Livre de prières contenant l'office des dimanches et des fêtes : *Dans l'*EUCOLOGE, *il y a plus de poésie, plus de morale que dans tous nos poëtes et philosophes anciens et modernes.* (Denne-Baron.)

EUCOMIS s. f. (eu-ko-miss — du gr. *eu*, bien; *komê*, chevelure). Bot. Genre de plantes bulbeuses, de la famille des liliacées, tribu des asphodélées, comprenant cinq ou six espèces, qui croissent au Cap de Bonne-Espérance.

EUCONOCARPE s. m. (eu-ko-no-kar-pe — du gr. *eu*, bien, et de *conocarpe*). Bot. Section du genre conocarpe.

EUCOPHORE s. f. (eu-ko-fo-re). Entom. Syn. d'EUCHOPHORE, genre d'insectes.

EUCORYDE s. m. (eu-ko-ri-de — du gr. *eu*, bien; *korus*, casque). Entom. Sous-genre de scutellères, insectes de l'ordre des hémiptères. ‖ On dit aussi EUCORYSSE.

EUCOSIE s. f. (eu-ko-zî). Bot. Genre de plantes, de la famille des orchidées, qui croissent à Java.

EUCRANION s. m. (eu-kra-ni-on — du gr. *eu*, bien; *kranion*, crâne, tête). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, dont l'espèce type habite le Tucuman.

EUCRASIE s. f. (eu-kra-zî — du gr. *eu*, bien; *krasis*, tempérament). Méd. Juste tempérament des humeurs constituant l'état de santé.

EUCRASIQUE adj. (eu-kra-zi-ke — rad. *eucrasie*). Méd. Qui a rapport à l'eucrasie : *Etat* EUCRASIQUE *des humeurs.*

EUCRATE, général athénien, frère de Nicias, qui vivait dans la seconde moitié du IVe siècle avant J.-C. Il devint général après la défaite navale éprouvée dans le port de Syracuse par Nicias, se montra fidèle à la cause de la liberté lors de l'usurpation des trente tyrans, refusa de se joindre à eux et fut mis à mort par leur ordre. D'après Andocide, Eucrate fut condamné au dernier supplice comme compromis dans l'affaire de la mutilation des hermès.

EUCRATÉE s. f. (eu-kra-té — du gr. *eu*, bien; *kratos*, force). Zooph. Genre de polypes bryozoaires, de la famille des cellariées, dont plusieurs espèces vivent sur nos côtes.

EUCRATIDE, roi de Bactriane, qui vivait au IIe siècle avant J.-C. Démétrius, fils d'Euthydème, lui ayant disputé le trône et l'ayant même tenu assiégé pendant cinq mois, il réussit à se dégager et finit par battre complétement son adversaire. Il fit ensuite de grandes conquêtes dans le nord des Indes; mais, ayant imprudemment attaqué Mithridate, roi des Parthes, il fut vaincu et périt assassiné par son propre fils, qu'il avait associé à son gouvernement, et qui poussa l'impiété jusqu'à faire passer son char sur le corps de son père.

EUCRITE s. m. (eu-kri-te — du gr. *eukritos*, distinct). Mamm. Syn. de COENDOU, genre de mammifères rongeurs.

EUCROSIE s. f. (eu-kro-zî — du gr. *eu*, bien; *krossos*, frange). Bot. Genre de plantes bulbeuses, de la famille des amaryllidées, tribu des narcissées, dont l'espèce type croît dans l'Amérique australe.

EUCRYPHIE s. f. (eu-kri-fî — du gr. *eukruphês*, bien caché). Bot. Genre d'arbres, type de la famille des eucryphiées, formé aux dépens du genre carpodonte.

EUCRYPHIÉ, ÉE adj. (eu-kri-fi-é — rad. *eucryphie*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre eucryphie.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, voisine des chlénacées, et ayant pour type le genre eucryphie.

EUCTÉMON, astronome grec, qui vivait au Ve siècle avant J.-C. Il est associé à Méton dans l'invention du fameux cycle luni-solaire de dix-neuf ans ou ennéadécaétéride, adopté par les Grecs en 433 avant J.-C. Il fixa avec plus d'exactitude le lever des pléiades et observa quelques solstices.

EUCYPHE s. m. (eu-si-fe — du gr. *eu*, bien; *kuphos*, courbé). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des hélopiens, dont l'espèce type habite la Californie.

EUCYRTE s. m. (eu-sir-te — du gr. *eu*, bien; *kurtos*, courbé). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des taxicornes, comprenant deux espèces, qui habitent Java.

EUDACIN s. m. (eu-da-sain). Bot. Syn. de POLYSAQUE, genre de champignons.

EUDÆMON (Jean-André), controversiste, né à La Canée (île de Candie) vers 1560, mort à Rome en 1625. Il descendait, dit-on, des Paléologues. Envoyé très-jeune en Italie, il y fit ses études, puis entra dans l'ordre des jésuites (1581), et professa la philosophie à Rome et la théologie à Padoue. Ses talents attirèrent l'attention du pape Urbain VIII, qui le nomma recteur du collége des Grecs à Rome, puis l'attacha, en qualité de théologien, au cardinal Barberini, envoyé comme légat en France. On lui doit un grand nombre d'ouvrages de controverse depuis longtemps oubliés. Nous nous bornerons à citer les suivants : *De Ante-Christo libri III* (Ingolstadt, 1609, in-8°); *Apologia pro R. P. Henrico Garneto Anglo* (Cologne, 1610), apologie d'Henri Garnet, qui fut condamné à mort en Angleterre, en 1606, pour n'avoir pas révélé la conspiration des poudres; *Confutatio Anti-Catonis* (Mayence, 1611, in-8°); *Parallelus Torti et Tortoris* (Cologne, 1611, in-8°); *Refutatio exercitationum Isaaci Casauboni* (Cologne, 1617, in-4°); *Admonitio ad lectores librorum M. Antonii de Dominis* (Cologne, 1619, in-8°), etc. On lui a attribué *De justa reipublicæ christianæ in reges impios et hæreticos auctoritate* (Rome, 1590, in-8°); *Ad Ludovicum XIII admonitio* (Francfort, 1625, in-4°), libelle injurieux contre Louis XIII. Dans ses ouvrages, Eudæmon bannit de ses discussions la raison et la vérité, et prodigue à ses adversaires les injures les plus grossières, les épithètes les plus odieuses.

EUDAME s. m. (eu-da-me — du grec *eu*, bien; *damaô*, je dompte). Entom. Genre d'insectes lépidoptères, formé aux dépens des hespéries, et dont l'espèce type habite le Brésil.

Eudamidas (LE TESTAMENT D'), chef-d'œuvre de Nicolas Poussin. Le sujet de cette composition a été fourni à l'auteur par un passage de Lucien (*Toxaris*, Dialogue sur l'amitié). D'après le récit du moraliste de Samosate, Eudamidas, de Corinthe, s'était lié d'une étroite amitié avec Arété, son concitoyen, et Charixène, de Sicyone; tous deux

étaient dans l'aisance, mais lui était extrêmement pauvre. Sur le point de mourir, il dicta un testament ainsi conçu : « Je lègue à Arété ma mère, pour qu'il la nourrisse et la soigne durant sa vieillesse; à Charixène, ma fille, afin qu'il l'établisse et la dote le plus libéralement qu'il le pourra. Et, s'il arrivait malheur à l'un d'eux, j'entends que le legs que je lui ai fait revienne au survivant. » A la lecture de ce testament, ajoute Lucien, ceux qui connaissaient la pauvreté d'Eudamidas tournèrent la chose en plaisanterie, et c'était à qui rirait le plus en s'en allant. Cependant les deux légataires, à peine informés, accoururent et prirent possession de leurs legs. Charixène ne survécut que cinq jours à son ami. Arété, se montrant le plus désintéressé des héritiers, joignit aussitôt la part de Charixène à la sienne. Il nourrit la mère et maria la fille d'Eudamidas. Possesseur d'une fortune de 5 talents, il en donna 2 pour dot à sa propre fille et 2 à celle de son ami, et il voulut que les deux mariages fussent célébrés le même jour.

Cette touchante anecdote était bien digne d'inspirer le grand artiste de qui l'on a dit si justement qu'il est le *peintre des philosophes*. Le moment choisi est celui où Eudamidas, près d'expirer, dicte ses dernières volontés. Le pauvre Corinthien est étendu sur son lit, la poitrine et les bras nus, le visage tourné vers un vieux scribe qui est assis, de profil, sur un escabeau et qui écrit sur ses genoux. Le médecin est debout de l'autre côté du lit, la main droite posée sur le cœur du mourant, dont il semble compter les derniers battements. Assise sur le pied du lit, la mère d'Eudamidas se détourne pour cacher sa douleur; la fille, moins stoïque, s'est affaissée sur les genoux de son aïeule et donne un libre cours à ses larmes. Rien de plus simple, de plus austère que la demeure du citoyen de Corinthe : sa lance, son glaive et son bouclier, suspendus à la muraille, attestent qu'il fut dévoué à sa patrie; à droite, près d'une fenêtre, est une table, sur laquelle deux vases et un linge sont posés.

Cette composition, d'une simplicité et en même temps d'une grandeur magistrale, est une des plus belles productions de Poussin. M. Bouchitté pense que le célèbre artiste l'exécuta dans les derniers temps de sa vie, un peu après l'*Extrême-onction;* cet écrivain a même cru retrouver dans ce dernier tableau la première pensée du *Testament d'Eudamidas*, qui lui paraît plus voisin du sublime : « Si le caractère d'un génie supérieur, dit-il, est de resserrer l'expression de sa pensée, de la résumer dans sa forme la plus concise à la fois et la plus complète; s'il y est conduit par la réflexion que le temps mûrit et qui simplifie tous les rapports, nous devons croire que le *Testament d'Eudamidas* est postérieur à l'*Extrême-onction*. Ni les lettres de Poussin, ni Félibien n'en parlent et n'aident à en conjecturer la date. Il n'est certainement pas antérieur au séjour de l'artiste en France; on le chercherait en vain parmi les indications de tableaux nombreux données, après son retour à Rome, par la première et la plus active partie de sa correspondance; la seconde ne l'indique pas davantage. Nous croyons qu'il doit appartenir à cette époque où la vie de Poussin devint de plus en plus solitaire, et où les approches de la mort unissaient à la grandeur de son génie la grandeur de tristes et sévères pressentiments. Nous ajouterons seulement quelques mots : si, dans l'*Extrême-onction*, Poussin a peint le chrétien mourant, dans *Eudamidas* il a peint l'homme et montré qu'en lui la pensée philosophique n'était pas moins profonde que la pensée chrétienne. » Ce chef-d'œuvre a été englouti dans un naufrage, comme on le transportait de Londres en Russie; le musée de l'Ermitage en a une esquisse originale; Smith nous apprend qu'une étude faite par le maître pour ce même tableau se trouvait, en 1837, dans la collection de M. Paul Methuen, à Corsham (Angleterre). M. Feuillet de Conches, dans son livre sur Léopold Robert, parle d'une autre esquisse, datée et signée de Poussin, qu'un amateur français, M. Desmares, aurait découverte il y a quelques années; cette esquisse présenterait de notables différences avec l'œuvre que nous avons décrite. Cette œuvre a été popularisée par la belle gravure qu'en a faite J. Pesne. Nous lisons, dans une note du livre de M. Bouchitté sur Poussin, que Bonaparte, qui avait emporté cette gravure avec lui en Egypte, disait à Denon : « Je ne connais la *Mort d'Eudamidas* que par la gravure, mais quand une fois on a vu cette austère composition et celle de la *Mort de Germanicus*, on ne les oublie plus. Denon, notre école s'est affadie, il faut la ramener à la pensée dans les voies de Poussin. » Le *Testament d'Eudamidas* a été encore gravé par Marcenay de Guy, par P.-F. Martenasie, par Bervic (la planche de ce dernier a été terminée par P. Toschi), par Reveil (au trait), etc.

EUDE (Jean-François), jurisconsulte et homme politique français, né à Pont-Audemer en 1759, mort à Rouen en 1841. Il suivit d'abord la carrière du barreau, devint, sous le Directoire, membre du conseil des Cinq-Cents, puis entra dans la magistrature et remplit, de 1834 à sa mort, les fonctions de premier président à la cour royale de Rouen. Eude est auteur du premier *Code hypothécaire* (1er nov. 1798). A l'occasion du célèbre procès d'un sourd-muet, élève de l'abbé de l'Epée, il rédigea un mémoire curieux qui a paru en l'an IX (in-8°).

EUDÉE s. f. (eu-dé — de *Eudes Deslongchamps*, natur. fr.). Zooph. Genre de spongiaires fossiles, dont l'espèce type a été trouvée dans le calcaire jurassique de Caen.

EUDEMARE (François D'), ecclésiastique et écrivain français, né à Rouen dans la deuxième moitié du XVIe siècle, mort en 1635. Il devint chanoine et mérite d'être cité pour son *Histoire de Guillaume le Conquérant* qui, publiée d'abord chez Ango, à Rouen, eut une 2e édition revue et corrigée par l'auteur (Rouen, veuve Orange, 1629). Voici le titre de l'ouvrage : *Histoire excellente et héroïque du roi Williaume le Bâtard, jadis roi d'Angleterre et duc de Normandie.*

On a encore trois autres ouvrages de d'Eudemare; ce sont : le *Promenoir sacerdotal;* les *Tapisseries sacrées*, et *Histoire des nopces sacrées de saint Joseph avec la glorieuse Vierge Marie*. « Cet ecclésiastique, dit Lebreton, cultivait aussi la poésie; mais on ne connaît de lui qu'un sonnet adressé à la ville de Rouen, à l'occasion de l'entrée de Henri IV dans cette cité, le 16 octobre 1596. »

EUDÈME s. f. (eu-dè-me — du gr. *eu*, bien; *dema*, lien). Bot. Genre de plantes, de la famille des crucifères, tribu des camélinées, comprenant deux espèces qui croissent sur les Andes.

EUDÈME, général grec, qui vivait dans la seconde moitié du IVe siècle avant J.-C. Il fut un des lieutenants d'Alexandre, qui le nomma commandant des troupes qu'il laissa dans l'Inde. Après la mort de l'illustre conquérant, Eudème s'empara du royaume de Porus, dont il se débarrassa en le faisant mettre à mort, conduisit plus tard des secours à Eumène, qu'il aida à remporter la grande victoire de Gabiana, tomba par la suite entre les mains d'Antigone, avec qui il avait été constamment en hostilité, et périt par ordre de ce dernier.

EUDÈME, philosophe et savant grec, né à Rhodes. Il vivait vers 300 avant J.-C. Tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il fut un des principaux disciples d'Aristote. Il écrivit plusieurs ouvrages, aujourd'hui perdus, sur des sujets traités par son maître : *Analytique, Physique, Sur les catégories, Sur l'interprétation*, etc. Il nous reste quelques fragments de son ouvrage sur la physique, dans lequel il contredit souvent Aristote. Eudème avait laissé six livres sur l'histoire de la géométrie et six autres sur celle de l'astronomie. Ces ouvrages, qui ont été connus de Théon d'Alexandrie et de Proclus, sont malheureusement perdus. Eudème était assez versé dans l'astronomie pour pouvoir prédire les éclipses de soleil. On pense que certains ouvrages d'Aristote ont été complétés par son disciple Eudème et que nous ne les avons pas tels que le maître les avait écrits; de ce nombre sont les *Metaphysica*, laissés inachevés par Aristote, et les *Ethica*.

EUDÈME, médecin romain, qui vivait au Ier siècle de notre ère. Il fut l'ami, quelques-uns disent l'amant de Livie, femme de Drusus César, fils de Tibère, qui fut empoisonné par sa femme et par Eudème. On pense que ce médecin périt dans les tortures après la chute de Séjan.

EUDÉMON s. m. (eu-dé-mon — gr. *eudaimôn*, bon génie; de *eu*, bien, et *daimôn*, génie). Astrol. Quatrième maison du ciel, qui marque bonheur et succès.

EUDÉMONISME s. m. (eu-dé-mo-ni-sme — du gr. *eudaimôn*, heureux; formé de *eu*, bien, et *daimôn*, génie). Philos. Système qui subordonne toutes les idées à l'idée de la satisfaction propre, à l'idée du bonheur.

EUDENDRION s. m. (eu-dain-dri-on — du gr. *eu*, bien; *dendron*, arbre). Zooph. Genre de polypes, formé aux dépens des tubulaires, et dont l'espèce type habite la mer du Nord.

EUDÈRE s. m. (eu-dè-re — du gr. *eu*, bien; *derê*, cou). Entom. Genre d'insectes, de l'ordre des hyménoptères, famille des chalcidiens.

EUDES ou **EUDON**, duc d'Aquitaine et de Vasconie, frère de saint Hubert, né en 665, mort en 735. Il succéda à son père, Boggis, comme duc d'Aquitaine et obtint successivement, soit par des traités, soit par des conquêtes sur les rois francs, toute l'Aquitaine, la Vasconie, le pays de Bourges, l'Auvergne, le Nivernais, etc. Il se crut un instant roi de toutes les Gaules; mais le sort des diverses dynasties de Toulouse fut toujours d'être écrasées entre l'Espagne et la France. Lors des luttes de Chilpéric et de Charles-Martel (718-719), Eudes intervint en faveur du premier, qu'il accueillit en Aquitaine, lui donna du secours, et se fit battre avec lui près de Soissons par Charles-Martel. Peu après, attaqué par une formidable armée arabe, que commandait El-Samah-ben-Abdel-Melek, il la défit complétement près de Toulouse (721). Après une autre victoire éclatante remportée sur un chef arabe nommé Anbessa (725), il s'unit à Munuza, émir indépendant du nord de l'Espagne, à qui il donna en mariage sa fille, la belle Lampagie, et qui fut lui-même écrasé par les lieutenants des califes. La faible barrière que le duc d'Aquitaine avait mise, par cette alliance, entre lui et les Arabes fut bientôt brisée; ceux-ci, sous les ordres d'Abdérame, franchirent de nouveau les Pyrénées (731) et dévastèrent le pays jusqu'à Poitiers. Eudes se réconcilia alors avec Charles, qui lui faisait la guerre dans le Berry, et le décida à s'unir à lui pour marcher contre les infidèles. C'est alors que fut livrée la mémorable bataille de Poitiers (732), dont le succès sauva la France de la domination sarrasine; mais, dès ce moment, l'Aquitaine demeura, à l'égard des Francs, dans une dépendance humiliante, que les efforts désespérés des successeurs d'Eudes ne purent jamais briser. Charles-Martel se paya de son intervention en gardant les provinces qu'il avait reconquises sur les infidèles; toutefois, Eudes se hâta de reprendre l'Aquitaine et la Vasconie dès que Charles eut repassé la Loire. Il mourut chargé d'ans et accablé de chagrins. Après lui, ses deux fils, Hunold et Hatton, se partagèrent ses Etats.

EUDES, comte de Paris, puis roi de France, fils aîné de Robert le Fort, mort en 898. Il défendit héroïquement Paris contre les Normands (885) et remporta sur eux une grande victoire à Montfaucon. Après la déposition de Charles le Gros, il fut élu roi par les seigneurs du nord de la Gaule et sacré à Compiègne (888). Son règne marque l'ouverture d'une longue série de guerres civiles, qui se terminèrent, après un siècle d'alternatives et de déchirements, par l'exclusion définitive de la race carlovingienne et par l'avénement de la troisième race, avénement que M. Aug. Thierry considère comme la fin du règne des Francs, comme la substitution d'une royauté nationale au gouvernement fondé par la conquête. Toutefois, Eudes, malgré la puissance de son parti, n'avait guère plus d'importance qu'un duc ou un comte ordinaire, et, quoiqu'il portât le titre de roi et qu'il régnât sur une partie de la France entre la Seine et les Pyrénées, il était à peine connu des grands vassaux et dut souvent lutter contre eux. Le parti carlovingien, soutenu par l'intervention germanique, essaya aussi à plusieurs reprises de renverser celui qu'il qualifiait d'usurpateur; mais il fut chaque fois vaincu avec son triste chef, Charles le Simple, qui parvint cependant, grâce au voisinage de l'Allemagne, à acquérir quelque puissance entre la Meuse et la Seine. Fatigué de guerres civiles, Eudes finit même par lui reconnaître la souveraineté des pays situés entre ce dernier fleuve et le Rhin. Le changement de dynastie fut remis en question, et Charles, reconnu roi, resta pendant quelques années le seul possesseur du royaume de France.

EUDES Ier, dit **Borel**, duc de Bourgogne, mort en Cilicie en 1103. Il avait succédé, en 1078, à son frère, Hugues Ier. Eudes prit part, en 1087, à l'expédition qui repoussa les Sarrasins débarqués en Espagne et délivra ainsi Alphonse VI, roi de Castille. Comme la plupart des seigneurs de son temps, Eudes joignait le métier de voleur à celui de duc, et détroussait les passants qui s'aventuraient sur ses terres. Il paraît que, dans une de ces expéditions contre les voyageurs, il rencontra un jour (1097) saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, dont la figure vénérable et les discours pleins d'onction réussirent à le convertir. Il renonça alors à ses exactions et partit la même année pour la croisade; mais il mourut en route.

EUDES II, duc de Bourgogne, mort en 1162. Il succéda, en 1142, à son père, Hugues II, força son beau-père, Thibaut IV, comte de Champagne, à lui rendre hommage pour le comté de Troyes, et eut, au sujet d'un fief, une querelle avec l'évêque de Langres. Louis VII, devant qui fut portée la querelle, se prononça en faveur du prélat (1150). Son fils, Hugues III, lui succéda.

EUDES III, duc de Bourgogne, mort à Lyon en 1218. Il avait succédé, en 1193, à son père, Hugues III, et gouvernait déjà le duché depuis trois ans. Il prit part, en 1209, à la croisade contre les albigeois, refusa d'accepter les dépouilles du comte de Carcassonne, suivit, en 1214, Philippe-Auguste dans la guerre de Flandre, et eut un cheval tué sous lui à Bouvines, où il commandait l'aile droite. Il partait pour une croisade contre les mahométans d'Egypte lorsqu'il tomba malade et mourut presque subitement. Il avait épousé, en 1194, Mahaut, fille d'Alphonse Ier, roi de Portugal. Ce mariage ayant été annulé pour cause de parenté, Eudes prit pour femme Alix de Vergy, et mit fin, par cette union, aux vieilles querelles des de Vergy et des ducs de Bourgogne.

EUDES IV, duc de Bourgogne, mort à Sens en 1350. A la mort de son père, Robert, il n'eut qu'un petit apanage; mais son frère, Hugues V, étant venu à mourir en 1315, il lui succéda comme duc de Bourgogne et épousa, trois ans plus tard, la fille de Philippe le Long, roi de France. Ayant hérité de son frère Louis, dont la mort le fit prince d'Achaïe et de Morée et roi de Thessalonique, il céda tout cet héritage embarrassant au prince de Tarente pour une somme de 40,000 livres. Il hérita, en 1330, par la mort de Jeanne, reine de France et sa belle-mère, des comtés de Bourgogne et d'Artois, et joignit dès lors le titre de comte à celui de duc, qu'il tenait de son frère. Il aida puissamment Philippe de Valois dans l'expédition de Flandre, et fut blessé à la bataille de Mont-Cassel (1328).

EUDES, comte de Champagne, mort en 1037. Il succéda à son cousin, Etienne Ier, et joignit ainsi le titre de comte de Champagne et de Brie à ceux de comte de Blois, de Chartres et de Tours. Il fit la guerre à Foulques Nerra, comte d'Anjou, qui le vainquit. En 1037, il entra dans la Lorraine, dont il voulait se faire couronner roi; mais il fut battu de nouveau par Gothelon, duc de Lorraine, près de Bar-le-Duc, et tué pendant la déroute. Ce seigneur, un des plus puissants du royaume, était entreprenant et querelleur.

EUDES (Jean), religieux français, né à Rye, dans la basse Normandie, en 1601, mort à Caen en 1680. C'était le frère aîné de l'historien Eudes de Mézeray. Il entra, en 1623, chez les oratoriens, reçut la prêtrise à Paris en 1625, se livra quelques années, avec beau coup de succès, à la prédication et aux missions, et fut fait, en 1640, supérieur de la maison de l'Oratoire de Caen; mais, ayant formé le difficile projet de réformer les mœurs du clergé, il sortit de l'Oratoire et créa, en 1642, à Caen, une association connue depuis sous le nom de *Congrégation des eudistes*. Cette société, qui avait pour but de fonder des séminaires et de former des ecclésiastiques instruits et pieux, prit un développement extrêmement rapide dans le nord de la France, et s'établit à Paris en 1735. Les persécutions ne lui manquèrent cependant pas, excitées par les oratoriens et servies par quelques évêques. Peut-être le zèle ardent et peu discret, dit-on, du supérieur général donnait-il quelque apparence de justice à ces attaques. Eudes, cependant, triompha de tout et eut la satisfaction, en mourant, de voir son institution en pleine prospérité.

Jean Eudes a aussi fondé, en 1651, l'ordre de Notre-Dame du Refuge, qui a des maisons dans les principales villes de France, et « subsiste, dit un biographe du P. Eudes, pour le refuge des pécheresses et l'édification des honnêtes gens. »

Eudes a laissé de nombreux ouvrages, dont les principaux sont : *Exercices de piété pour vivre chrétiennement et saintement* (Caen, 1636, in-8°), ouvrage souvent réimprimé in-12; le *Testament de Jésus* (1641); la *Vie du chrétien* (1641, in-12); le *Contrat de l'homme avec Dieu par le baptême* (1654, 1743, in-12); le *Bon confesseur* (Paris, 1666; Rouen, 1681, in-12); *Mémorial de la vie ecclésiastique* (Lisieux, 1681, in-12); le *Prédicateur apostolique* (Caen, 1685, in-12). Il faut ajouter à cette liste des *Offices pour la dévotion aux sacrés cœurs de Jésus et de Marie*, dont Eudes avait institué les fêtes. Son *Histoire de la vie de Marie des Vallées*, une visionnaire de Coutances qu'Eudes avait connue et fréquentée, passe pour son chef-d'œuvre; mais ce chef-d'œuvre est resté manuscrit, et le temps de l'imprimer semble passé pour toujours. — Son second frère, Charles EUDES D'HOUAY, né en 1611, mort à Argentan en 1679, fut chirurgien et échevin d'Argentan. Lors de la peste qui ravagea la ville, en 1638, il soigna ses concitoyens avec le plus admirable dévouement. Au nom des bourgeois, il fit à M. de Grancey, gouverneur d'Argentan, qui voulait faire démolir une vieille tour, cette réponse, indice d'un caractère ardent et fier : « Nous sommes trois frères adorateurs de la vérité : l'aîné la prêche, le second l'écrit, et moi je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir. »

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Argentan, un monument a été élevé à la mémoire des trois frères Eudes.

EUDES (Emile), un des généraux de la Commune de Paris, né à Roncey (Manche) en 1844. Tout jeune encore, il vint à Paris, où il étudia la pharmacie, qu'il abandonna pour devenir rédacteur en chef de la *Libre pensée*. Vers cette époque, Eudes, dont les opinions politiques étaient très-avancées, entra en relation avec Blanqui, au funeste contact duquel son exaltation ne fit que s'accroître. Peu après, il fut condamné à trois années d'emprisonnement pour un écrit contenant des outrages contre la morale et la religion. Le 15 août 1870, une cinquantaine d'individus se précipitèrent à main armée sur un poste de pompiers, à La Villette. Au nombre des auteurs de cette inqualifiable et sanglante agression se trouvait Eudes. Arrêté aussitôt, il fut traduit, le 29 du même mois, devant un conseil de guerre, qui le condamna à la peine capitale. Eudes déclara devant ses juges que son but, dans cette entreprise, était de provoquer la chute du gouvernement impérial, le seul moyen, selon lui, de repousser l'invasion étrangère. La révolution du 4 septembre 1870 lui sauva la vie. Rendu à la liberté avec tous les autres condamnés politiques, Eudes obtint facilement, par l'élection, un grade élevé dans la garde nationale, se rendit populaire, dans le parti exalté, par la part très-active qu'il prit à l'insurrection du 31 octobre 1870, surtout à celle du 18 mars suivant, qui livra pendant deux mois Paris à la domination d'une bande d'énergumènes, et reçut alors du comité central, ou plutôt prit lui-même, le titre de général. Elu, le 26 mars, membre de la Commune révolutionnaire par les électeurs du 11e arrondissement, il fit partie de la première commission exécutive, devint délégué à la guerre (ministre) le 1er avril, fut remplacé par le général Cluse-